

nous voulons établir une nouvelle répartition de notre production de défense. Il est indispensable de doter la Saskatchewan d'une industrie variée. L'entreprise arrosera un demi-million d'acres, productives une année et improductives l'année suivante.

J'ai dit que la question importante était celle de savoir dans quelle mesure l'entreprise est réalisable. Le ministre de l'Agriculture a ensuite annoncé que le Gouvernement ne pouvait construire ces ouvrages parce que l'entreprise d'irrigation coûterait environ 34 millions de dollars et qu'il appartiendrait à la Saskatchewan de les payer. M. Douglas, le premier ministre de la Saskatchewan y a consenti.

Le prétexte suivant qui a été invoqué, c'est que la commission hydrographique établie dans les trois provinces de l'Ouest n'avait pas pris de décision quant au partage de l'eau entre les trois provinces. Quand la question a semblé en voie de se régler, le Gouvernement a dit qu'il fallait démontrer et démontrer de nouveau que l'entreprise était réalisable. Puis, on a constitué la commission qui siège présentement.

Je signale que, quelle que soit la décision de la Commission, aucun ministre jusqu'ici n'a déclaré publiquement que, si le rapport de la Commission est favorable, on procédera à la réalisation de cette entreprise. Il faudra dix ans pour la compléter. C'est une réalisation dont les habitants des provinces des Prairies rêvent depuis plus de vingt-cinq ans. Il est établi que l'entreprise est réalisable. Généralement parlant, les représentants de tous les coins du Canada l'appuieront. C'est incontestable. C'est une entreprise qui s'impose en vue de préserver la Saskatchewan et d'assurer les éléments de base sur lesquels se fondera la répartition de l'industrie chez nous.

Je ne donnerai pas lecture du document parlementaire. Il expose en détail la situation et les résultats des recherches entreprises relativement à ce projet. Cela fera beaucoup augmenter les revenus de l'Ouest. Depuis vingt ans, la population de la région de Lethbridge et des terres de l'Ouest où se pratique l'irrigation a augmenté de 250 p. 100. Durant la même période, la population de cette partie du sud de la Saskatchewan où pourrait fonctionner cette entreprise hydroélectrique est passée de 40,000 à 28,000, soit une diminution d'environ 30 p. 100. Comme le projet reçoit maintenant l'appui général, les gens de la Saskatchewan espèrent qu'on y donnera suite. Les travaux seront longs, mais l'entreprise introduira entre les diverses régions du pays un nouvel élément d'unité qui ne saurait être réalisé autrement.

[M. Diefenbaker.]

En terminant, j'exhorte de nouveau le Gouvernement à relever avant l'hiver prochain, l'allocation aux anciens combattants même s'il ne devait accorder qu'un relèvement provisoire, fondé sur le coût de la vie. Il pourrait ainsi dissiper les craintes de bien des anciens combattants incapables de travailler et auxquels on refuse la pension.

J'exhorte le Gouvernement à dissiper les appréhensions des gens de l'Ouest. Après avoir produit une de leurs meilleures récoltes, ils craignent que ce succès ne se transforme en échec, parce que quelqu'un, quelque part, n'a pas su prendre les dispositions qui s'imposaient, bien qu'il ait été d'avance mis au courant de la situation. Ils craignent que la prospérité cède le pas à un état de choses qui n'est pas survenu depuis l'époque où la sécheresse les avait complètement privés de récoltes.

M. G. M. Murray (Cariboo): Monsieur l'Orateur, c'est bien malheureux que la population de la Saskatchewan ne grandisse pas. Qu'arrive-t-il du cultivateur de la Saskatchewan lorsqu'il quitte cette province? Très souvent, il s'en va à Vancouver, ou ailleurs en Colombie-Britannique, pour y ouvrir un garage. Parfois, il vient dans le comté de Prince-George, le long du National-Canadien, et y installe une scierie. Ou encore, il se lance dans quelque autre entreprise en Colombie-Britannique. D'après ce que j'ai pu remarquer dans ma circonscription, il constitue une addition précieuse à la population de la Colombie-Britannique. Somme toute, le malheur de la Saskatchewan fait le bonheur de la Colombie-Britannique.

Je ne crois pas cependant que la situation en Saskatchewan soit aussi mauvaise que l'a laissé entendre le préopinant. Je me souviens d'avoir vu, il n'a pas très longtemps, une statistique révélant qu'en Saskatchewan l'an dernier la production agricole a été égale à celle de tout le Canada il y a vingt ans. Je ne crois pas qu'aucune région de l'ouest soit plus prospère que la Saskatchewan. Nous aimerions bien qu'on aménage le barrage de la rivière Saskatchewan-Sud de même que d'autres barrages et travaux d'irrigation à bien des endroits, mais cela ne changera pas le climat de la Saskatchewan ni n'empêchera la neige d'ensevelir les récoltes. Je vois là un problème très sérieux que devront régler techniciens, agriculteurs et autres, de façon que les magnifiques moissons qui mûrissent en Saskatchewan puissent être battues et convenablement engrangées afin que les habitants de ces régions, ou des autres régions de l'Ouest, n'aillent pas à l'encontre des exigences de la nature, mais bien plutôt qu'ils conforment leurs méthodes agricoles à ces exigences.